



Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Membre de la fédération FNEC FP-FO

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

Mise en place du « comité de suivi » de la réforme de la formation des enseignants, 15/12/25

Voir [ici](#) la déclaration liminaire faite au nom de la FNEC FP-FO.

Les deux ministres, MM. Geffray et Baptiste, étaient présents avec toute leur administration. Cependant, très peu de réponses ou même d'informations précises ont été données :

- > Sur les *fast tracks* (licences PE dès la 1^e année et dispense d'épreuves d'admissibilités) : maintenues, même si elles seront peut-être modifiées. A noter : France Universités se dit favorable aux *fast tracks*.
- > Engagement à servir : confirmation qu'il sera de quatre ans pour ceux ayant été rémunérés pendant leur formation (M1 et M2), où en réalité ils enseignent déjà. C'est un nouveau frein à l'« attractivité »...
- > Formations au concours de PE : sous couvert de « maillage territorial dense », les disparitions de sites INSPÉ dans différents départements sont confirmées, avec toutes les conséquences en termes de mobilité forcée, fonctionnelle ou géographique, pour les collègues concernés, et de privation de la possibilités de préparer le concours pour les étudiants concernés.
- > Les non lauréats : plus du tiers des universités ne leur garantissent aucun accès dans le nouveau M2E (Master éducation enseignement).
- > Référentiels nationaux : toujours pas publiés, alors que les maquettes doivent être finalisées pour mi-janvier, ce qui induira forcément un travail supplémentaire de réaménagement des maquettes et une désorganisation des formations en cours d'année.
- > Le ministère annonce comme un grand succès le doublement du nombre d'inscrits : mais ceci ne fait que répercuter le « double concours » et n'augure en rien d'un recrutement plus important.

Et ajoutons que, le PLF de guerre n'ayant pas été voté, il n'y a aucune garantie que le nombre de postes aux concours soit en augmentation, ce qui était absolument nécessaire compte tenu du système des « doubles concours » (L3 et M2). Ce qui s'annonce, c'est en réalité une baisse accentuée des recrutements !

« Suivi » ou patiente destruction de la formation ?

Montreuil, le 15 décembre 2025.